

Catarina de Albuquerque demande la reconnaissance du droit à l'eau et l'assainissement

Dossier de la rédaction de H2o
July 2012

La Rapporteuse spéciale des Nations unies pour le droit à l'eau et à l'assainissement, Catarina de Albuquerque, a appelé les gouvernements du monde entier à défendre le droit à l'eau potable et à l'assainissement lors de la Conférence de l'ONU sur le développement durable Rio+20.

Dans une lettre ouverte aux États membres qui négocient actuellement le document final du Sommet de Rio+20, l'experte indépendante de l'ONU a fait part de sa préoccupation concernant le risque de suppression, dans le document final, de toute référence à la reconnaissance explicite du droit à l'eau potable et à l'assainissement. "Certains États ont proposé une autre formulation qui peut être perçue comme une tentative de réinterpréter, voire de diluer ce droit humain", a mis en garde Madame de Albuquerque en rappelant que ce droit est reconnu par le droit international, notamment par l'Assemblée générale et par le Conseil des droits de l'homme en 2010. Selon l'experte, il faut impérativement prendre en compte le droit à l'eau potable et à l'assainissement dans la formulation des objectifs de développement durable et "chercher à garantir l'accès sûr et abordable à l'eau potable et à l'assainissement pour tous sans discrimination et en quantité suffisante pour protéger la santé et la dignité humaine".

Madame de Albuquerque a souligné que les décisions prises par les gouvernements au Sommet Rio+20 auront un impact sur les politiques et budgets nationaux et sur les priorités des bailleurs de fonds. "Le résultat des négociations de Rio+20 a donc la possibilité d'influencer considérablement l'avenir des individus. Les États ne doivent pas manquer cette occasion". "J'exhorte tous les États à maintenir leur soutien à ce droit humain fondamental et à son inclusion formelle dans le document final de Rio+20. Il est évident qu'un engagement pour assurer l'accès à l'eau et à l'assainissement sans la reconnaissance de cet accès comme un droit humain sera insuffisante pour réaliser l'avenir que nous souhaitons", a conclu l'experte indépendante de l'ONU.

Nations unies (New York) - 06-06-2012